

► **FUTURE SHOP**

Super cadeaux!
Plus bas prix!

Super **AUBAINES**
des Fêtes!

» Magasinez
maintenant.



cyberpresse.ca

2 0 4 9 8 0 5
2 2 2 4 4 1 4
4 4 5 8 8 9 0 8
8 7 8 6 0 0 0 0
2 1 4 3 2 6 0 2

leSoleil cyberpresse.ca

Qu'attendez-vous ?
Cliquez ici pour réserver cet espace.

Publié le 17 novembre 2009 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Harmonya Technologies sort de l'ombre



Le pdg d'Harmonya Technologies, Éric Taillefer, tient dans ses mains son appareil-vedette appelé le 7e Sens. L'entreprise conçoit et fabrique des aides techniques de suppléance à l'audition qui répondent aux besoins d'autonomie et de sécurité des personnes sourdes et malentendantes.
Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

 **Gilbert Leduc**
Le Soleil

(Québec) Harmonya Technologies ne pouvait espérer un meilleur coup de pouce pour marquer le début de la commercialisation de sa technologie visant à améliorer l'autonomie et la sécurité des personnes sourdes et malentendantes.

La compagnie de Québec vient de remporter les grands honneurs de la compétition DEVTECH 50 visant à lancer en orbite des jeunes entreprises technologiques.

En plus d'un prix de 50 000 \$ comprenant, entre autres, les bons conseils d'un coach du MIT Entrepreneurship Center, Harmonya Technologies a également mis le grappin sur la bourse de 7500 \$ remise à l'entreprise qui a échafaudé la meilleure stratégie de commercialisation.

Au-delà des billets verts qui arrivent à point nommé, le pdg d'Harmonya, Éric Taillefer, raconte au Soleil que la participation à DEVTECH avait «fait grandir» son entreprise

qui, à titre d'une des 10 finalistes à la compétition pilotée par l'organisme de développement économique Pôle Québec Chaudière-Appalaches, a pu profiter du savoir de formateurs chevronnés en matière de commercialisation, de vente et de formation d'une équipe de gestion.

Peu connue du public, Harmonya Technologies conçoit et fabrique des aides techniques de suppléance à l'audition qui répondent aux besoins d'autonomie et de sécurité des personnes sourdes et malentendantes tant à la maison que sur leur lieu de travail.

Son appareil-vedette, appelé le 7e Sens, est un système électronique sans fil composé d'un module de reconnaissance sonore et de deux récepteurs, l'un qui se porte à la ceinture et l'autre qui se place, par exemple, sur une table de chevet.

«Le module de reconnaissance est une sorte d'oreille électronique qui écoute l'environnement des sourds et des malentendants. À chaque fois qu'il entend un son d'intérêt - un carillon de porte, un détecteur de fumée, un téléphone ou les pleurs d'un bébé -, il transmet l'information aux récepteurs pour attirer l'attention de l'utilisateur. Sur les récepteurs, une icône s'allume pour l'informer de la nature du son», explique Éric Taillefer en ajoutant que le récepteur placé sur une table de chevet émet des lumières stroboscopiques et peut même actionner un vibreur de lit.

Harmonya Technologies a mis trois ans et 1,5 million \$ dont 700 000 \$ venant des poches des trois fondateurs - Sylvie Durand, Michel Péladeau et Éric Taillefer - pour développer sa technologie et jeter les premiers jalons de sa stratégie de mise en marché. L'entreprise peut aussi compter sur l'aide des gouvernements du Québec et du Canada, de l'incubateur technologique Inno-Centre, du CLD de Québec et d'investisseurs privés.

«DEVTECH constitue un tremplin qui va nous propulser en vue d'une deuxième ronde de financement que nous souhaitons boucler à la fin de 2010», précise M. Taillefer.

Avec son appareil qui se vendra aux alentours de 800 \$, Harmony Technologies s'attaque d'abord au marché du Québec et de l'Ontario. «Ensuite, nous visons celui du nord-est des États-Unis et éventuellement, celui de l'Europe occidentale.»

Pour vendre son produit, Harmony Technologies a déjà commencé à bâtir des ponts avec les associations de personnes sourdes et malentendantes et les professionnels de la santé auditive, notamment les audiologistes et les audioprothésistes, afin que ces derniers deviennent des prescripteurs.

«Non seulement notre technologie vise à prolonger le séjour à domicile des personnes sourdes et malentendantes, mais elle contribue à les intégrer en milieu professionnel», souligne le pdg en rappelant que le taux de chômage des personnes handicapées demeurait encore très élevé.